

De l'émigration suisse

Autor(en): **Renou, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

De l'émigration suisse.

(1^{er} article.)

L'émigration a été traitée plusieurs fois chez nous, mais pas d'une manière soutenue ; on n'en a jamais fait, du reste, une question d'intérêt général, et l'initiative de plusieurs essais de colonisation a été jusqu'à présent abandonnée à des compagnies particulières, qui n'en ont que trop souvent fait une industrie aussi lucrative que peu honorable. En effet, des maisons de commerce suisses et étrangères (nous aimons à croire qu'il y a plus des secondes que des premières) ont expédié, sur la foi des plus brillantes promesses, de nombreuses familles pour occuper des concessions toujours *magnifiques*, dans des contrées toujours *superbes*, et nous ajouterons surtout très-lointaines. De temps en temps il nous est revenu de navrants récits sur les maux et les privations de tout genre que devaient supporter, sans espoir d'adoucissement, beaucoup de nos malheureux et trop crédules compatriotes. On est révolté quand on pense au grand nombre de pauvres gens abandonnés au delà de l'Océan, sur des terres couvertes de forêts inextricables ou de marais pestilentiels, dépourvus des avantages qu'on avait fait briller à leurs yeux pour les engager à partir. Si l'on ajoute que c'était la modeste bourse des émigrants, suprême res-

source de la plupart d'entre eux, qui tentait la cupidité des compagnies dont nous parlons, on n'hésitera pas à prononcer le mot qui doit flétrir de si honteux trafics.

Sans doute, il est arrivé que d'honorables maisons ont été égarées par des données incertaines ou par de faux rapports de leurs agents, sur des concessions de territoire faites par les gouvernements transatlantiques, mais quand il s'agit de l'existence de nombreuses familles, un devoir sacré exige qu'on ne recule devant aucune peine pour se procurer tous les renseignements nécessaires et pour en vérifier l'exactitude.

Les résultats que l'émigration suisse a obtenus jusqu'à ce jour n'ont pas été de nature à encourager une partie de la population à courir de nouvelles chances, et cela se conçoit. Toutefois les choses ne changeraient-elles pas de face si la Confédération prenait l'initiative de nouveaux essais, se chargeait des moyens d'exécution et conservait la direction d'une colonie fondée par ses soins ? Mais j'entends dire : Qu'avons-nous besoin de sortir de chez nous, il y a de l'ouvrage pour tous, notre patrie peut nourrir tous ses enfants.

A ceux qui parlent ainsi, nous répondrons qu'à la rigueur ils n'ont pas tort, et qu'en Suisse chacun peut *subsister*, mais l'élasticité de ce mot est grande ; comme nous le comprenons nous-même nous serons d'un avis différent et nous dirons : les ressources industrielles et

FEUILLETON

LES BUTTERFLY

SCÈNES DE LA VIE DES ÉTATS-UNIS.

— Et miss Cora ne le peut pas ! Méfiez-vous, mon cher, d'une fille qui cherche un mari. Il n'y a rien de si dangereux sur la terre. J'ai chassé l'ours au New-Brunswick et la panthère au Texas ; mais ni l'ours ni la panthère ne sont aussi redoutables qu'une Américaine à la poursuite d'un mari.

— Bah ! elle ne peut pas me mettre le couteau sur la gorge. On n'épouse que lorsqu'on le veut bien, et je ne crains ni les pères ni les frères.

— Je vois, mon cher cousin, que vous avez besoin de mes conseils encore plus que je ne le pensais. On ne vous apprend

donc rien à Paris ? A quoi vous sert cette civilisation si vantée ? Vous ne rêvez que pistolets et poignards, comme si vous étiez dans le pays des Sanches et des Guzmans. Ici, c'est tout autre chose. Les *Yankees* sont d'humeur débonnaire, et s'inquiètent fort peu de leurs filles. Qu'importe, je vous prie, à M. Samuel Butterfly, le père de miss Cora, que sa fille prenne ou non un amant ? Cela fait-il hausser ou baisser le prix du coton ? Le vieux Samuel sait fort bien que la candide miss Cora ne se compromettra qu'à bon escient, et qu'elle n'épousera qu'un homme cousu de dollars. Elle peut faire toutes les folies du monde, se faire enlever par le premier venu, s'embarquer pour l'Europe ou pour le Chili : il est une folie qu'elle ne fera jamais, celle d'épouser un mari pauvre ; mais malheur à vous si elle apprend que vous possédez une forêt sur les rives du Scioto ! Elle fera votre bonheur malgré vous, et vous l'épouserez, si elle l'a résolu.

— Je ne l'épouserai pas.

— Vous l'épouserez, vous dis-je. Connaissez-vous l'histoire de mon ami le capitaine Robert Inglis ? Il était jeune, roide, ganté,



agricoles de la Suisse étant limitées, les unes par les droits qui ferment à nos produits les marchés étrangers, les autres par la pauvreté de certaines parties du sol, les habitants, sans exception, ne peuvent pas obtenir la position qu'est en droit de réclamer tout homme laborieux.

(A suivre.)

H. R.

L'histoire du canton de Vaud racontée par ses chansons.

I

Les chroniques, les chartres, les médailles sont loin de nous donner toute l'histoire des temps passés; elles laissent dans l'ombre sa face la plus intéressante, celle qui raconte la vie des classes populaires, à peine mentionnée par les vieux historiens, et qui ne se retrouve que dans leurs chants ou leurs traditions.

C'est ainsi que dans notre patrie vaudoise des poètes, si toutefois on peut donner ce nom aux anonymes du XVI^e et XVII^e siècles, viennent, d'âge en âge, reproduire dans leurs rimes naïves et sans art la vie intime des masses, leurs sentiments divers et leurs vagues aspirations.

Beaucoup de ces chants sont perdus, il en est resté quelques-uns cependant qui datent des dernières années du règne de la maison de Savoie sur notre pays. La place nous manque ici pour les analyser, et nous préférons d'ailleurs citer quelques fragments des plus caractéristiques, afin de mieux faire apprécier l'esprit qui les a dictés.

O prènce de Savouya
T'as ton eau bèn marri (bis)
T'as engaddhi
La noblla Velanaù
De Tçillon le tçathi (bis)
T'as engaddhi Losëna
Losëna et Vevay
Tote le méliou pflatçe
Que ll'ausse à l'entouà d'au lé.

(O prince de Savoie, tu as ton cœur bien marié! tu as engagé la noble Ville-neuve, le château de Chillon; tu as engagé Lausanne, Lausanne et Vevey, toutes les meilleures places qu'il y eût à l'entour du lac.)

gommé, ficelé, large d'épaules, mince de taille, hardi d'allure, pédant, ennuyeux, trois fois millionnaire, toujours occupé de ses chevaux et de ses bonnes fortunes; toutes les femmes l'adoraient. Les filles à marier, les belles, comme on dit ici, se disputaient ses regards. Il passait au milieu d'elles, dédaigneux et superbe. Un soir, une brune charmante, miss Caroline Vaughan, l'invite à souper dans sa propre chambre. C'est l'usage du pays, et les mœurs, dit-on, n'en valent que mieux. Inglis accepte, se grise, et s'endort dans la chambre de miss Caroline. Au point du jour, on frappe à la porte; la belle, tout éplorée, les cheveux épars, tire le verrou, et se précipite au devant d'un ministre qui arrivait suivi des parents et de deux témoins. Inglis s'éveille au bruit et proteste de son innocence. Il s'est débattu en vain; on vous a bel et bien marié le pauvre diable. De désespoir il est parti pour les îles Sandwich, mais la belle Caroline jouit de vingt mille dollars de revenu.

— Votre capitaine, mon pauvre chevalier, était un triste sire. Qu'ai-je à craindre d'ailleurs? Je suis ruiné.

Ces expressions de pitié font bientôt place à une ironie qui va jusqu'à la grossièreté, dans cette coraule en patois savoyard.

Noushron princho de Schavoye
Liè mardjuga on boun infan;
Y l'ya léva oun'armée
Dé quatrouvans pajjans
O, vertuchon, gare, gare!
O, rantamplan, gar-da dèvant!

Et pour général d'armée
Christophliou de Carignan;
Oun ànon tzerdzi dè ravè
Por nuri le régiment.
Pour toute cavalerie
Quatro pitis cayons blians,
Et pour toute artillerie
Quatro canons de fer blian.

Quan nous fum'sur la montagne,
Grand Dieu! qué lou monde est grand.
Fajin vito ouna détzerdze,
Et pu retornin nojan.

Dans un second article nous essayerons d'apprécier, au point de vue historique, les chansons populaires nées sous le régime bernois, mais cette étude ne pourra naturellement être que superficielle, vu le cadre restreint du *Conteur*.

ALEX. MICHOD.

Un journal du canton des Grisons rapporte que, ces jours derniers, a eu lieu à Coire une réunion de représentants de toutes les vallées et les localités qui parlent la langue *romanche*. Tous se sont entretenus dans cette occasion, en se servant des idiômes divers, en usage dans leurs foyers, de la langue primitive de la Rhétie, et ils se sont, à ce qu'il paraît, beaucoup mieux entendus qu'on ne le supposait d'après les variations qui distinguent ces patois montagnards. Le but de cet assemblée était précisément de créer une Société qui cherchera à ramener le plus possible à leur similitude d'origine ces langages différents et à leur fixer une

— Allez donc, et soyez heureux; mais prenez garde au ministre. Adieu.

— Je vous remercie, dit Bussy; permettez-moi d'espérer que je vous reverrai bientôt, et que notre connaissance, si singulièrement commencée, deviendra une amitié solide.

— Quand il vout plaira, dit Roquebrune en souriant. Vous me plaisez, je ne sais pourquoi, si ce n'est peut-être que mon arrière-grand-père était né vers Caen ou Caudebec, dans le pays des pommes et du cidre, et que vous ne parlez pas cette langue barbare qui siffle entre les dents des Anglais et des Américains. Quand vous serez las de votre bonne fortune, venez me voir à Montréal, et, si vous avez besoin d'un conseil ou d'un coup de main pour défricher votre forêt, comptez sur moi.

(La suite prochainement.)

